

FRANCE – L’Inao refuse les OGM dans la vigne et le vin

Par Béatrice BRASSART

Publié le 02/03/2001

L'Institut national des appellations d'origine (INAO) a conclu son Comité national, le 28 février, en prenant position contre les OGM. Le Comité national des vins et eaux de vie a réaffirmé, en l'état actuel des connaissances, sa volonté d'interdire toute utilisation des OGM tant pour la vigne (porte-greffes et greffons) qu'en vinification (micro-organismes). Il considère que l'intérêt du recours aux OGM pour les AOC vinicoles reste à prouver à l'issue d'expérimentations de longue durée intégrant des critères spécifiques pour chaque AOC. En outre, le Comité national a jugé que le fait qu'aucun matériel végétal viticole ou œnologique ne soit autorisé par l'Union Européenne ne dispense pas de prendre, par anticipation, des dispositions spécifiques afin d'encadrer la recherche en la matière dans les aires d'AOC françaises. Le Comité national a aussi décidé la création en son sein d'une commission d'éthique.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-linao-refuse-les-ogm-dans-la-vigne-et-le-vin/